

Type de réunion

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat (facultatif)

Néant

Numéro et titre du premier sujet traité

07. Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Les constats :

La dénomination barbare des différentes sections : les appellations n'illustrent absolument pas les formations et bien souvent les professionnels de l'orientation eux-mêmes ont du mal à s'y retrouver.

L'orientation par l'échec en LP : la non réussite conduit au LP tandis que la réussite mène au Lycée d'enseignement général.

Par ailleurs parents et enseignants se sont interrogés sur le bien fondé d'une orientation en fin de troisième alors que les enfants sont en difficulté depuis bien longtemps. Au manque de maturité des enfants pour une orientation aussi précoce, il est opposé l'ennui des jeunes en difficulté qui les conduit à perturber la classe.

La méconnaissance des passerelles existantes entre le LP et le Lycée : le LP c'est aussi la possibilité d'obtenir un bac technologique après une première d'adaptation et pour les meilleurs élèves de poursuivre en BTS ou à l'université.

La difficulté à rencontrer les familles est la source d'une mauvaise information.

Un élève réussit mieux dans une petite structure avec de petits effectifs, l'encadrement et la taille de l'établissement sont donc des critères de réussite à faire valoir.

Les propositions :

Utiliser des termes plus clairs, plus transparents, qui rendent plus lisible l'intitulé de chaque formation : simplifier pour faciliter l'accès.

Informers les élèves de collège en ayant recours à nos élèves de LP ou à nos anciens élèves : ce sont les meilleurs commerciaux des lycées professionnels !

Organiser plus de campagnes " locales " pour faire connaître le lycée professionnel.

Médiatiser le plus souvent possible les actions, les projets afin que les structures du lycée professionnel soient enviées et même jalouées.

Présenter le lycée professionnel comme un moyen d'aller plus loin sans pour autant négliger l'enseignement général qui doit permettre à chacun de s'adapter à tout changement d'activité.

Développer les remédiations au collège pour éviter les décrochages et l'orientation par défaut (la faiblesse d'un bulletin restreint les choix de filière même au sein des lycées professionnels).

Augmenter le temps de présence des Conseillers d'Orientation Psychologues (COP) dans les établissements : la multiplication des lieux de travail des COP rend la présence effective trop courte et trop rare et dissuade l'élève de rencontrer un Conseiller.

Ajuster au mieux l'offre à la demande de l'élève, ce qui constituerait une poursuite du travail sur le projet personnel et permettrait de motiver l'intéressé.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Les constats :

Actuellement le moyen le plus couramment utilisé pour communiquer avec les parents se limite au bulletin de notes et à une appréciation par discipline à faire tenir dans la petite case du bulletin trimestriel .

On remarque que souvent les parents manquent d'écoute à l'égard de leurs enfants.

Les rencontres avec les enseignants ou les autres personnels sont souvent provoquées en raison des difficultés rencontrées par ou avec l'élève, cette situation ne met pas à l'aise les parents dans leur démarche.

Malheureusement certains parents n'ont pas réglé leur contentieux avec l'École, et au travers de l'échec de leur enfant, ils se sentent, à nouveau, eux-mêmes en échec.

Les échanges avec les entreprises constituent des expériences intéressantes et indispensables à la formation des enseignants et des élèves.

L'outil informatique permet l'autonomie des élèves qui réussissent, et le côté ludique motive ceux qui sont le plus en difficulté.

- Les propositions :

Développer l'équipement informatique, prévoir sa maintenance et l'accompagner des logiciels correspondants et actualisés pour qu'il améliore la réussite scolaire en tant qu'outil de remédiation d'autant plus qu'il permet de travailler sur des rythmes d'apprentissages différents.

Créer des lieux de parole et d'échanges ouverts aux parents afin de dédramatiser les situations et de les déculpabiliser. Il pourrait être fait appel à un médiateur.

Améliorer les relations avec les parents par une reconnaissance de notre travail en médiatisant nos actions et notre travail.

Communiquer d'une façon plus positive avec les familles en les amenant à participer à la vie de l'établissement.

Numéro et titre du troisième sujet traité

21. Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

Les constats :

Le proviseur demeure quelqu'un qui ne peut pas ignorer les lois et qui se doit de faire respecter les procédures.

Même si les diplômes exigés pour le recrutement des enseignants semblent excessifs, ils sont indispensables pour répondre aux attentes des élèves et s'adapter aux évolutions de la profession.

Les qualités pédagogiques ne sont pas suffisamment évaluées à l'occasion des concours de tout professeur du second degré, même si l'aptitude à transmettre un savoir s'apprend au contact des élèves.

Une fois titulaire et en poste l'enseignant ne bénéficie pas d'une formation continue suffisante et lorsqu'elle existe, elle est en retard par rapport aux évolutions professionnelles et technologiques.

Dans le milieu éducatif, tous les personnels ont leur place et ont un rôle d'éducateur à part entière même s'il s'agit d'un ATOSSS, ce qui n'est pas toujours reconnu.

Le manque de temps à consacrer au travail en équipe rend le travail plus difficile.

Les propositions :

Prévoir l'accompagnement pédagogique des enseignants durant toute leur carrière en proposant des approfondissements ou des remédiations suivant les besoins.

Anticiper les besoins au regard des évolutions sociales et technologiques.

Organiser régulièrement des rencontres d'enseignants d'une même spécialité au niveau du bassin de formation ce qui permettrait des échanges d'expériences.

Développer la communication entre tous les partenaires éducatifs pour permettre la réussite de l'élève et ce dans le cadre d'un travail d'équipe régulier. Il est donc indispensable de dégager un temps de concertation.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

La première demi-journée 35 personnes ont participé au débat (dont 5 élèves et 5 parents).

La deuxième demi-journée seuls 10 personnes étaient présentes (dont 1 parent).

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Mobiliser les médias sur la richesse d'offre de formations des lycées professionnels, sur leur réussite et la nécessité de mobiliser les élèves pour les pousser le plus loin possible dans leurs études.

2 Associer les parents d'élèves, les professionnels et les partenaires locaux à la vie de l'établissement scolaire et réciproquement.

3 Prévoir un temps de formation obligatoire dans la carrière des enseignants et des personnels des établissements scolaires.